

Haut-Ogooué/Moanda-Mounana-Bakoumba/Santé/Front social

# Les centres médicaux de Moanda, Mounana et Bakoumba suspendent les gardes de nuit



Photo : C-M. M.

Plus de travail de nuit jusqu'à nouvel ordre dans les structures médicales de Moanda, Mounana et Bakoumba.



Photo : C-M. M.

Que va-t-il advenir de la prise en charge des malades au-delà des heures légales de travail ?

Claude-Médard MINKO  
Moanda/Gabon

*La décision est effective depuis le 3 avril, date de la fin du préavis de grève déposé par l'antenne départementale du Syndicat national des personnels de santé (Synaps), pour réclamer le paiement des arriérés de primes. Une mesure qui ne sera certainement pas sans conséquences pour les patients internés et externes.*

LE personnel des centres médicaux de Moanda, Mounana et Bakoumba n'observe plus de gardes de nuit depuis le 3 avril dernier, date à laquelle a expiré le préavis de grève déposé par l'antenne dé-

partementale du Syndicat national des personnels de santé (Synaps), pour réclamer le paiement des arriérés de primes.

Le 28 mars dernier, cette structure syndicale dirigée localement par Narcisse Mouboudji, avait déposé un préavis de grève auprès de la direction provinciale de santé, pour le compte des trois structures médicales. Une semaine après, ne voyant toujours rien venir, les agents ont alors décidé de suspendre, jusqu'à nouvel ordre, le travail de nuit.

« Nous tenons à préciser aux populations des deux départements de la Lébombi et de Lékoko, et à l'opinion nationale, que le mouvement de grève ne

concerne que les gardes de nuit. En clair, les personnels de santé des trois centres médicaux du département, n'effectuent plus de garde de nuit, depuis le 3 mars dernier. Selon la législation gabonaise, les gardes de nuit n'ont pas un caractère obligatoire, mais doivent être payées sous forme de primes aux personnels de santé volontaires qui les ont effectuées. Or, il se trouve que les primes des gardes de nuit du troisième et du quatrième trimestre de l'année 2016 n'ont jamais été payées aux bénéficiaires. S'y ajoutent, celles du premier trimestre de l'année en cours. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de surprendre toutes les

gardes de nuit, jusqu'au paiement intégral des primes des trois trimestres des gardes de nuit effectuées », a indiqué le secrétaire d'antenne départementale du Synaps, Narcisse Mouboudji. « Toutefois, les centres médicaux resteront ouverts aux heures légales de travail, c'est-à-dire de 8 heures à 15 heures, mais pas la nuit ! » a-t-il précisé. Du coup, ce sont les patients qui vont devoir en payer le prix fort. D'autant qu'il va, sans nul doute, se poser le problème de la prise en charge des patients au-delà des heures légales de travail. D'autre part, quel sort va être réservé spécifiquement aux malades

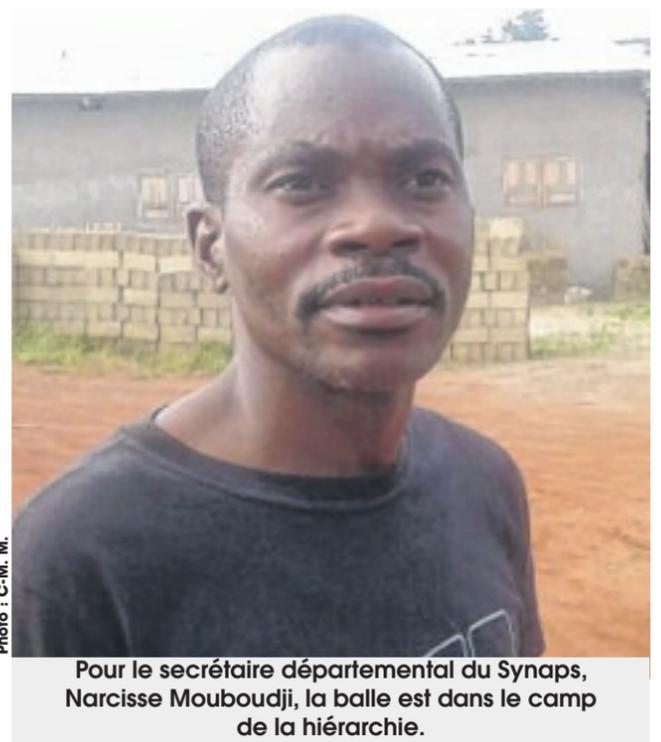


Photo : C-M. M.

Pour le secrétaire départemental du Synaps, Narcisse Mouboudji, la balle est dans le camp de la hiérarchie.

## Ngounié/Département de la Louétsi-Wano/Lébamba

# Le député sensibilise les jeunes à la politique du bon sens

IMM  
Lébamba/Gabon

LE député de Lébamba, chef-lieu du département de la Louétsi-Wano dans la province de la Ngounié, Hilaire Machima a initié dernièrement, dans son fief politique, l'opération de sensibilisation des jeunes à la politique du bon sens. C'est-à-dire, une politique objective avec une orientation bien définie, qui prône l'unité dans la concorde et la fraternité, qui implique la morale et vise le développement de la cité. C'est avec les jeunes du « Camp de bonheur », un quartier de la commune de Lébamba, que le membre du Bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) a débuté cette séance de pédagogie dont les objectifs ont été clairement énoncés : amener les jeunes populations louvanoises à mieux compren-



Photo : IMM

Le député Hilaire Machima sensibilisant...



Photo : IMM

... les jeunes de Lébamba à la vie politique de leur localité.

dre la chose politique, afin qu'elles soient des potentiels électeurs. Non pas ceux qui votent par suavisisme ou par procuration, mais plutôt, ceux qui le font librement et par conviction. Ainsi, l'entretien avec ces derniers a porté sur les valeurs démocratiques, sur certaines exhortations véhiculées par l'hymne national de notre pays, à savoir : "ou-

blions nos querelles, et ensemble bâtissons l'édifice nouveau auquel tous nous rêvons..." De même qu'il a prêché le respect mutuel qui, selon lui, est un facteur de cohésion sociale et sans lequel, les relations entre les peuples d'un même département seraient quasiment impossibles. « A Lébamba, nous avons tous des liens de parenté ; nos tribus se mêlent et s'entre-

mêlent pour que nous ayons presque les mêmes gènes. Sinon, pour quoi accepterions-nous que la chose politique sème la division entre nous ? ». D'ailleurs, « au delà de nos convictions religieuses ou politiques, n'oublions jamais que nous sommes tous les fils et filles de la Louétsi-Wano et quoi que nous pensions ou fassions, faisons-le pour le développement de notre

département », a-t-il conseillé. Aussi, a-t-il saisi cette occasion pour expliquer aux jeunes de Lébamba, les tenants et les aboutissants du dialogue politique dont les assises se tiennent actuellement. Non sans exhorter ces derniers de rentrer dans les rangs du PDG, afin de soutenir la politique de l'émergence initiée par le chef de l'Etat, Ali

Bongo Ondimba. « En effet, j'ai tenu à causer avec ces jeunes pour éclairer leur lanterne. Car les écritures sacrées disent : mon peuple périt faute de connaissances. Ainsi, il est donc de mon devoir, en tant que parlementaire, de faire preuve de pédagogie en disant à ces derniers l'essentiel qu'ils doivent savoir sur la chose politique », a-t-il conclu.